

Avis important pour l'affichage de ce courriel

Si ce courriel ne s'affiche pas correctement dans votre navigateur, il faut :

- Cliquez sur le lien «**Afficher les images ci-dessous**» se trouvant au-dessus de la page pour afficher les images.
- Pour afficher le message complet, allez à la fin de la page et cliquez sur le lien «**[Message tronqué] Afficher l'intégralité du message**» ou «**[Ce message a été coupé] Afficher le message complet**».



Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Janvier - Février 2019 – N° 133

Sommaire

- « Vivre vieux » avec 16\$ de plus par mois
- « S'il faut revoir la certification, nous allons le faire »
- Code sur la sécurité routière, capsule No.2
- La solitude des aînés : Un défi abordable
- Aînés debout : des chercheurs combattent la sédentarité dans les foyers de soins
- Personne ne veut être vulnérable
- Pénurie persistante de préposés aux bénéficiaires
- Des retraités qui cotisent au RRQ pour des miettes, ça suffit!
- Le tiers des maisons pour aînés toujours dépourvues de gicleurs
- Lecture pertinente

L'AQDR dans les médias

« Vivre vieux » avec 16\$ de plus par mois

Hugo Pilon-Larose – La Presse



28 décembre 2018 - Le gouvernement Legault a annoncé que les aînés de 70 ans et plus vivant avec moins de 22 500 \$ par an auront droit à un nouveau crédit d'impôt de 200 \$. Plus d'un demi-million de Québécois seraient touchés par cette mesure. Cette somme est-elle suffisante pour améliorer leur qualité de vie ?

La Presse a posé la question à des aînés à faibles revenus de la basse-ville de Québec. Leurs réponses (et leur résilience) peuvent surprendre.

Judith Gagnon, présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), le convient : 200 \$ par an, ce n'est pas beaucoup pour des aînés dans le besoin. Mais « c'est un début ». La Presse lui a demandé de décrire des enjeux pressants pour mieux soutenir les Québécois du troisième âge qui vivent dans la précarité.

[Lire la suite sur le site de l'AQDR.](#)

« S'il faut revoir la certification, nous allons le faire »

Ariane Lacoursière et Hugo Pilon-Larose – La Presse



22 janvier 2019 - Au lendemain du décès de la mère du politicien Gilles Duceppe, retrouvée morte d'hypothermie dimanche à l'extérieur de la résidence pour aînés qu'elle habitait à Montréal, des organismes de défense des aînés ont demandé que des mesures soient prises pour s'assurer qu'un tel événement ne se reproduise plus.

Qualifiant les événements d'« affreux », la présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées (AQDR), Judith Gagnon, espère que des leçons seront tirées de cette tragédie. « C'était un milieu supposé apporter confort et sécurité. Qui devrait avoir tenu compte des problèmes d'audition de madame », a réagi Mme Gagnon. Selon elle, les établissements accueillant des personnes âgées ont le devoir « de tenir compte de l'incapacité de certains résidents », même si ceux-ci sont jugés autonomes.

[Lire la suite sur le site de l'AQDR.](#)

Publication de l'AQDR

Code sur la sécurité routière, capsule No.2

Nicole Laveau – AQDR



Cette capsule traite des nouveautés ou de rappels du Code sur la sécurité routière, version 2018 du point de vue du PIÉTON. Ce qui suit sont des éléments partiels des changements. En effet, le Code prévoit des règles de circulation spécifiques pour les piétons, tel que :

- Où le piéton doit circuler
- Les obligations du piéton lorsqu'il traverse une chaussée
- Notion de priorité et d'engagement du piéton
- Les conseils de sécurité spécifiques - Les bons comportements.

OÙ LE PIÉTON DOIT CIRCULER

Le piéton doit circuler sur le trottoir ou sur le bord de la chaussée si le trottoir est impraticable.

Si le trottoir est inexistant, il doit circuler sur le bord de la chaussée ou sur l'accotement **ET** dans le sens contraire à la circulation des véhicules.

Il est permis de circuler dans le sens de la circulation des véhicules si cela lui permet de circuler du côté éclairé du chemin ou si l'accotement est plus large.

[Lire la suite sur le site web de l'AQDR.](#)

La solitude des aînés : Un défi abordable

Pacifique Kambale Tsogo



Pacifique Kambale Tsogo

Présentation de l'auteur

Pacifique Kambale Tsongo est bénévole à l'Entraide des Aînés de Sillery. Originaire de la République Démocratique du Congo et religieux assomptionniste, il poursuit ses études à la maîtrise en théologie à l'Université Laval.

Nous sommes heureux d'avoir la chance de collaborer avec Pacifique qui, par son intégration

dans la société québécoise, est en mesure d'apporter un regard neuf sur une situation qui nous est maintenant trop familière. Nous pensons que l'AQDR (et le Québec) est fortunée de pouvoir profiter de son expertise et de son engagement pour la société.

Ma découverte de la solitude des aînés remonte à mon arrivée à Québec, en provenance de la République Démocratique du Congo, en septembre 2015. Depuis ce temps, je fais des études en théologie à l'Université Laval. En arrivant à Québec, j'ai été bien accueilli. Ce bon accueil m'a encouragé à m'engager dans des relations avec mes nouveaux compatriotes, les Québécoises et les Québécois. Au-delà de ma communauté et de mon entourage universitaire, j'ai eu envie de nouer des liens avec des gens du quartier.

[Lire la suite sur le site de l'AQDR.](#)

Nouvelles et actualités

Aînés debout : des chercheurs combattent la sédentarité dans les foyers de soins

Radio-Canada



Photo: Radio-Canada

9 janvier 2019 - Des chercheurs de l'Université de Moncton et de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) visiteront quatre foyers de soins en janvier pour inciter leurs résidents âgés à choisir plus souvent la position debout, dans l'intérêt de leur santé.

L'initiative est dirigée par une professeure de kinésiologie de UNB, Danielle Bouchard. S'il y a une tranche de la population qui bénéficierait le plus de la position debout, c'est bien celle des aînés, assure-t-elle.

Les dangers à long terme pour la santé de rester trop souvent assis gagnent de plus en plus la conscience populaire. L'Agence de la santé publique du Canada a même lancé la campagne l'Antikyloseur pour encourager la création de milieux de travail moins sédentaires.

[Lire la suite sur le site de Radio-Canada.](#)

Personne ne veut être vulnérable

Josée Legault – Journal de Montréal



PHOTO D'ARCHIVES, HÉLOÏSE ARCHAMBAULT

18 janvier 2019 - Personne ne veut être vulnérable. Personne ne choisit de l'être ou de le devenir. Sous toutes ses formes – financière, physique, intellectuelle ou toutes à la fois –, une grande vulnérabilité frappe pourtant de nombreux Québécois.

Ces jours-ci, comme c'est souvent le cas depuis des années, le sort des aînés fait les manchettes. Plus précisément, ceux vivant dans des CHSLD privés négligents.

Maltraitance, malpropreté, nourriture infecte, etc. Pour la ministre responsable, Marguerite Blais, la négligence a assez duré.

Elle dit vouloir plus d'inspections, lesquelles n'ont lieu que tous les trois ans. Même les abattoirs sont inspectés plus souvent ! Mme Blais parle de sanctions pénales. L'« imputabilité », selon elle, doit s'appliquer aux propriétaires de ces résidences privées. À ceux qui rejettent la faute sur la « pénurie de main-d'œuvre », elle répond avec raison qu'il faut mieux former les préposés et mieux les payer.

[Lire la suite sur le site du Journal de Montréal.](#)

Pénurie persistante de préposés aux bénéficiaires



Photo: Jean-Sebastien Evrard
Agence France-Presse

18 janvier 2019 - Même s'il manque près d'un millier de préposés aux bénéficiaires (PAB) dans le réseau public et que les CHSLD se les arrachent, leurs conditions de travail commencent à peine à s'améliorer.

Le Devoir a demandé aux vingt-trois CIUSSS et CISSS du Québec de fournir le nombre de postes vacants chez eux. Treize d'entre eux ont répondu à l'appel et, dans plusieurs cas, la situation est critique. Les données compilées par Le Devoir indiquent qu'il manque au moins 927 préposés dans le réseau public.

Les secteurs les plus touchés sont Québec et Montérégie-Ouest, où il manque respectivement 251 et 190 préposés. La situation semble moins critique sur l'île de Montréal (voir encadré), et le CISSS des Laurentides affirme aussi n'avoir aucun poste vacant.

[Lire la suite sur le site du Devoir.](#)

Des retraités qui cotisent au RRQ pour des miettes, ça suffit!

Stéphanie Grammond - La Presse



23 janvier 2019 - Avec la pénurie de main-d'œuvre et le vieillissement de la population, il est crucial d'encourager les travailleurs plus âgés à rester sur le marché du travail.

Présentement, le taux d'emploi des Québécois de 60 à 69 ans au Québec est largement inférieur à celui des Ontariens. Si on remontait au même niveau que celui de nos voisins, il y aurait 66 000 travailleurs de plus chez nous. Excellent pour faire rouler l'économie.

Alors je suis parfaitement d'accord pour bonifier l'aide fiscale aux travailleurs d'expérience, comme le suggère la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qui a dévoilé hier son mémoire prébudgétaire.

Mais il me semble qu'on devrait commencer par éliminer les inconvénients financiers qui découragent les retraités de retourner au boulot. Le plus beau de l'affaire, c'est que ça ne coûterait rien à l'État.

[Lire la suite sur le site de La Presse.](#)

Le tiers des maisons pour aînés toujours dépourvues de gicleurs

Jessica Blackburn - Radio-Canada



Photo: iStock

24 janvier 2019 - Une résidence pour aînés sur trois au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne possède aucun gicleur malgré les règles adoptées après la tragédie de L'Isle-Verte.

L'incendie d'un établissement pour aînés près de Rivière-du-Loup dans la nuit du 23 janvier 2014 a entraîné dans la mort 32 personnes. Une partie de la résidence n'était pas munie de gicleurs.

Cinq ans après les événements, Radio-Canada a obtenu des données du ministère de la Santé afin de faire le point sur l'état de la situation. Rappelons que les maisons pour aînés ont jusqu'en 2020 pour installer un système de gicleurs adéquat, conforme au règlement de la Régie du bâtiment adopté après le drame.

[Lire la suite sur le site de Radio-Canada.](#)

Lectures pertinentes

[Pour lutter contre la maltraitance financière : accompagner l'autonomie de la personne âgée](#)

Présenté par le [Comité national d'éthique sur le vieillissement](#)

[Les aînés et la fiscalité](#)

Présenté par Revenu Québec

Avantages aux membres



The advertisement features a photograph of an elderly couple sitting on a boat, looking out at the water. The man is wearing a white shirt and the woman is wearing a blue jacket. To the right of the photo, the text reads: "Vous pourriez économiser 425 \$ en regroupant vos assurances!". At the bottom left is the La Capitale logo, and at the bottom right is an orange button with the text "Apprenez-en plus".

Vous pourriez économiser **425 \$** en regroupant vos assurances!

La Capitale 

Apprenez-en plus

SÉCURIGLOBE FIER PARTENAIRE DE L'AQDR

SécuriGlobe, le plus important distributeur d'assurance voyage du Canada, est heureux de consentir un rabais spécifique aux membres de l'AQDR. Votre rabais de base est de 2,5% et pourrait aller **jusqu'à 12,5%**.

Comparez l'offre de **14 assureurs** en un seul appel et trouvez l'assurance voyage adaptée à vos besoins, à un prix des plus concurrentiels !



securiglobe.com

1 844 766-0124

(LIGNE DÉDIÉE AUX MEMBRES DE L'AQDR)



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

AVANTAGES IRIS



IRIS VOUS OFFRE DES AVANTAGES EN SOINS VISUELS POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE!

Saviez-vous que votre organisation est membre du Programme Avantages IRIS? Cela vous permet d'avoir accès à des avantages exclusifs qui sont combinables avec votre régime de soins médicaux. Il n'y a aucun frais pour vous. Il est facile de vous inscrire et vous bénéficierez de tous les avantages offerts par IRIS tel que la facturation directe à vos assurances, le financement sans intérêts, la garantie inconditionnelle IRIS et bien plus !

VOICI QUELQUES-UNES DE VOS OFFRES EXCLUSIVES



LUNETTES DE PRESCRIPTION | ÉCONOMISEZ 150\$*

À l'achat de lunettes comprenant une monture et des lentilles de prescription traitées antireflet (lentilles d'une valeur de 250 \$ ou plus) ou lors de l'achat de lunettes solaires de prescription.



REMPACEMENT DES LENTILLES | ÉCONOMISEZ 50\$*

Économisez à l'achat d'une paire de lentilles de prescription à foyers progressifs lorsque vous désirez remplacer uniquement les lentilles de vos lunettes actuelles (lentilles d'une valeur de 250 \$ ou plus).



LENTILLES CORNÉENNES | ÉCONOMISEZ 50\$*

À l'achat d'un forfait annuel de lentilles cornéennes.



PROTECTION SOLAIRE | ÉCONOMISEZ 50\$*

À l'achat de lunettes solaires sans prescription de 100 \$ et plus.

* Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre IRIS, Remise instantanée, Carte IRIS, Certificat IRIS ou toute autre offre ou promotion en cours. Ces offres ne sont pas applicables à l'achat de lunettes de sécurité, de lunettes de sécurité pour le sport, de lunettes TRUBU, de lunettes solaires IRIS pour enfants, de lunettes COOL pour enfants ou d'autres forfaits lunettes IRIS. Les offres du Programme Avantages IRIS peuvent être modifiées sans préavis. Aucune offre du Programme Avantages IRIS n'est transférable. Les certificats Avantages doivent être présentés au moment de l'achat. Limite d'un avantage par transaction. Ces offres sont valables du 1er avril au 31 décembre 2016. © Danyen Anglin, Optométriste.



INSCRIVEZ-VOUS EN TROIS ÉTAPES FACILES

ET COMMENCER À RECEVOIR LES OFFRES DU PROGRAMME DES AVANTAGES IRIS DÈS AUJOURD'HUI!

- 1 Allez à iris.ca/avantages
- 2 Cliquez sur **Inscrivez-vous maintenant**
- 3 Sélectionnez **AQDR nationale** à partir du menu déroulant et remplissez l'inscription en ligne

Besoin d'aide pour l'enregistrement ou l'accès à vos avantages?

Contactez-nous à avantages@iris.ca ou 1.800.363.6378

Téléchargement de la version PDF

La version PDF de L'AQDR Express se trouve sur le site Internet de l'AQDR nationale.
Téléchargez la [version PDF](#) de ce numéro de L'AQDR Express ou consultez les [archives](#).

L'AQDR Express – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Félix-Antoine Downs

Révision de textes : Pauline Robert

Mise en pages : Guy Nganou

Responsabilité : Comité Communications de l'AQDR nationale

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro de mars 2019
Envoyez vos textes avant le 15 février 2019.

À : express@aqdr.org



AQDR

AQDR nationale

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Diffusé par :

AQDR nationale

1090, rue de l'Église, bureau 204

Verdun (Québec) H4G 2N5

514-935-1551 ou 1-877-935-1551 | www.aqdr.org



[Se désabonner de cette liste d'envoi](#)